Une image contenant texte, Police, Graphique, logo

Description générée automatiquement

Le 03/04/2024

OBJET : Article Magazines municipaux

**Donnez une seconde vie à vos textiles,  
 APPORTEZ-LES en bornes**

**Chaque année, 820 000 tonnes de textiles et chaussures sont mis sur le marché en France à destination des ménages, soit plus de 12 kilos par an et par habitant. L’Etat a fixé comme objectif d’en récupérer 50 % en vue de leur recyclage d’ici 2025.**

Une fois usagés, ces déchets textiles pourraient être réemployés ou réutilisés s’ils sont en bon état ou recyclés s’ils sont abîmés. Mais chaque année, 6 kg de textiles et chaussures par habitant finissent dans le bac d’ordures ménagères ou dans les encombrants, alors qu’ils pourraient être valorisés.

Quelques conseils pour vous faciliter le tri :

* Tous les textiles, qu’ils soient **en bon état**, **usés ou abîmés** peuvent être déposés
* Triez vos affaires en veillant à donner du linge propre et sec  
  *Les articles humides risquent de contaminer tous les autres et de générer de la moisissure, rendant leur valorisation impossible*
* Placez vos textiles, vêtements, chaussures, linge de maison, maroquinerie dans un sac bien fermé
* Privilégiez un sac d'une contenance de 30 litres environ qui glissera facilement dans la trappe du conteneur
* Liez vos chaussures par paire pour éviter qu'elles ne se séparent.  
  *Mais sachez qu'une seule chaussure en bon état a aussi droit à une seconde vie !*
* Ne déposez pas votre sac à l'extérieur au pied du conteneur si celui-ci est déjà rempli.  
  *Il risquerait d'être souillé et son contenu inexploitable.*

→ Bon à savoir : les coussins, oreillers et couettes doivent être déposés à la déchèterie dans la benne des meubles pour être envoyés sur une filière spécifique de valorisation.

Il existe forcément une borne de collecte près de chez vous repérable grâce au logo ou sur la cartographie : <https://refashion.fr/citoyen/fr>

Vous pouvez également surfez sur les tendances de l’upcycling ou de la réparation si vos vêtements sont abimés. Avec le Bonus réparation, bénéficiez de réductions pour faire réparer vos vêtements et chaussures chez des réparateurs labellisés Refashion.   
**Réparer, c’est faire durer et c’est bon pour votre porte-monnaie !**

Pour trouver son réparateur, c’est ici : <https://www.media-kit.org/reparateurs-refashion/>